

Édito



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Empreintes est une lettre d'information qui, durant deux ans, en 2011 et 2012, va accompagner la révision générale du PLU de Merville.

Un PLU qui se veut exemplaire dans le champ du développement durable et de la haute qualité environnementale, se doit de concevoir l'aménagement de la commune de façon à réduire l'empreinte écologique des habitants.

Au niveau global, on demande à la terre plus qu'elle ne peut nous donner. Au niveau local, il s'agit donc de consommer moins d'espaces, de recourir davantage aux énergies renouvelables, d'utiliser les éco-matériaux, de proscrire les produits chimiques, de privilégier les déplacements doux, d'isoler mieux son habitation...

Le présent numéro est consacré à la création des corridors boisés de la ville d'un programme en 3 phases financé par la Région, l'Etat et l'Europe (FEDER). D'autres numéros d'Empreintes seront consacrés à la gestion différenciée des espaces, à la mobilité durable et à l'éco-construction.

Jacques Parent
Maire - Conseiller Général

Le programme Corridors boisés de la ville de Merville est financé par :



Érosion de la Biodiversité : Parlons-en simplement !

Depuis ses origines, la vie sur terre a déjà connu 5 grandes extinctions, pour des causes géologiques ou cosmiques. A chaque fois, plus de 90 % des espèces vivantes se sont éteintes, et la vie a dû reprendre son chemin presque à zéro. A chaque fois, il a fallu plusieurs millions d'années pour que l'extinction ait lieu, puis plusieurs autres millions d'années pour que de nouvelles formes de vie se développent à partir des espèces survivantes.

Aujourd'hui, la sixième grande extinction est en cours.

Les scientifiques sont sidérés par sa vitesse et son importance. Elle a commencé avec les débuts de l'explosion démographique humaine et de la révolution industrielle, au 17^{ème} siècle. Elle s'accélère de façon fulgurante depuis une soixantaine d'années, pour atteindre un taux 100 fois supérieur à ceux des précédentes extinctions. Si rien ne change, plus de la moitié des espèces auront disparu à la fin de ce siècle, entraînant des bouleversements profonds de tous les écosystèmes (Source CNRS). L'homme est directement menacé. Il serait faux de croire que l'érosion de la biodiversité ne concerne que des plantes, des insectes ou quelques animaux discrets. Il serait irresponsable de ne s'émouvoir que pour la disparition des ours polaires ou des rhinocéros. En effet, lors de chaque grande extinction, **c'est toujours l'espèce dominante qui disparaît en totalité**, depuis les trilobites qui peuplaient les océans primitifs jusqu'aux dinosaures de l'ère jurassique. L'homme étant aujourd'hui l'espèce dominante incontestée, c'est bien l'espèce humaine qui aura le plus à souffrir de l'effondrement de la biodiversité. Protéger cette biodiversité, sous toutes ses formes, ce n'est rien d'autre qu'une assurance-vie pour l'Homme.



Plantations aux Prés de la ville

Pendant les milliers de générations qui nous ont précédés, nos ancêtres ont cultivé l'harmonie avec la nature, et cette valeur fondamentale ne s'est perdue, dans le «modèle» occidental que depuis un siècle et demi. C'est peu mais les dégâts sont immenses. **L'homme moderne redécouvre cette nécessité d'harmonie avec le milieu naturel**, soit par prise de conscience et de responsabilité, soit sous la contrainte. Cette évolution est une urgence.



A propos de l'agenda 21 local

A force d'exploiter de façon démesurée les ressources de la planète, l'Homme menace le fragile équilibre de la nature. Son empreinte écologique excessive se traduit par la disparition d'espèces et la destruction d'écosystèmes. Elle génère pollutions, tempêtes, inondations, canicules... L'activité humaine entraîne des dérèglements climatiques dus à une hausse excessive des émissions de gaz à effet de serre, en particulier le CO₂.

Pour notre avenir et celui des générations futures, il est plus que temps de prendre conscience que nos ressources ne sont pas inépuisables, de revoir collectivement nos modes de production et de consommation, de changer nos comportements : réduire nos gaspillages, faire des économies d'eau, d'énergie, de ressources..., d'adopter ce qu'on appelle une démarche de développement durable.

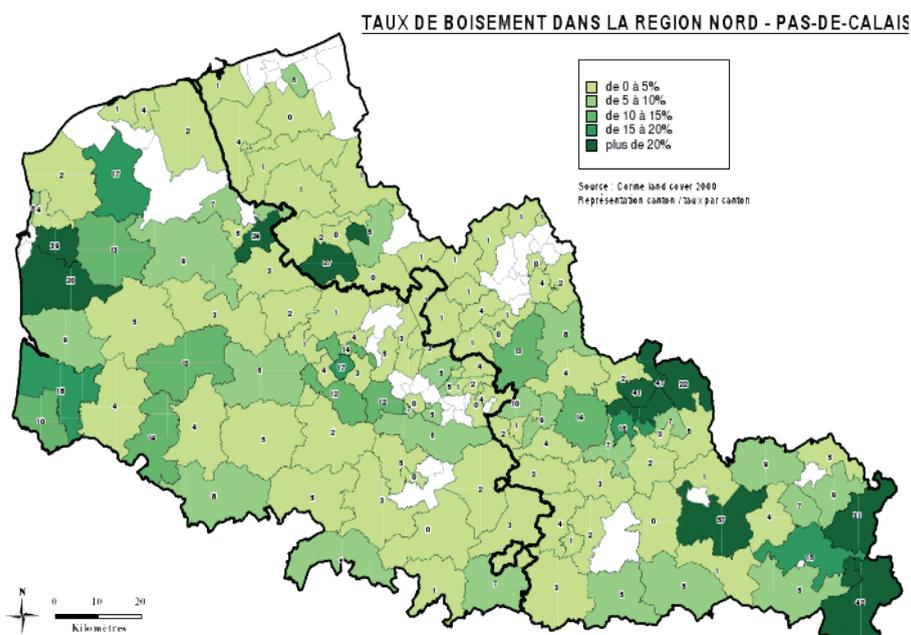
Les programmes locaux de développement durable baptisés généralement «Agenda 21 local» (Agenda = actions concrètes ; 21 = pour protéger le 21^{ème} siècle) comprennent trois axes que la commune de Merville ordonne ainsi :

1. Développer l'économie solidaire (réciprocité, proximité, respect de l'environnement...).
2. Lutter contre le réchauffement climatique et contre les émissions de gaz à effet de serre (production, transport, consommation...).
3. Maintenir la biodiversité faune-flore, via la mise en œuvre d'une trame verte et bleue (corridors boisés, zones humides, continuités biologiques...).

Au regard de la situation économique et sociale de Merville, les élus ont choisi de considérer l'économie sociale et solidaire comme une action prioritaire. Un groupe de travail, baptisé «Développement Social Local», comprenant des élus, des bénévoles et des salariés de la mairie, du centre communal d'action sociale, des associations d'insertion..., a été créé à cet effet. Son rôle est de permettre la création d'activités nouvelles pour répondre au besoin des habitants

Le Corridor Biologique, outil majeur de préservation de la nature

Les deux causes majeures de disparition des espèces sont la pollution généralisée et la perte d'espace vital. La pollution envahit l'atmosphère, l'eau, les sols, les chaînes alimentaires et les tissus vivants. Une récente étude a révélé la présence de 200 toxiques dans le sang du cordon ombilical des nouveaux nés (Source WWF). Selon les modes de vie, les cancers liés à la dégradation de l'environnement représentent 10 à 50 % du total (Source INSERM). Des réformes profondes pour une production et une consommation éco-responsable peuvent inverser la tendance. L'Agenda 21 de la commune de Merville pose déjà quelques actions significatives en ce sens.

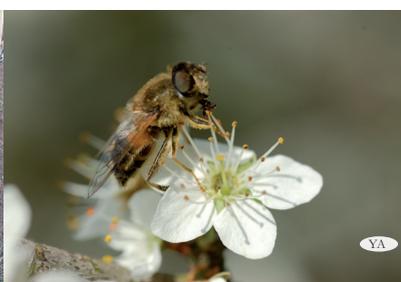


La nature à l'étroit, c'est une nature morte

L'autre cause est la disparition et le morcellement des espaces accessibles aux espèces de la flore et de la faune sauvages. Chaque plante, chaque insecte, chaque mammifère ou oiseau a besoin d'un espace minimum pour trouver sa nourriture, un gîte, pour rencontrer ses congénères et se reproduire. Faute de cet espace minimum dans un écosystème de qualité, les bleuets, les tritons, les papillons, les hirondelles, les écureuils disparaissent, et avec eux une espèce vivante toutes les heures, irrémédiablement, et après eux l'Homme, victime de sa propre domination sur la planète. Des petits lambeaux de bois, de prairies naturelles ou de marais éloignés les uns des autres ne suffisent pas à assurer la survie de leurs habitants.

La solution : restaurer des continuités écologiques, la Trame Verte et Bleue

De quoi parle-t-on ? Des cours d'eau, de leurs berges, des prairies et zones humides, des bords de route, des parcelles boisées, des haies. On peut agrandir certaines zones devenues trop petites, établir des linéaires gérés écologiquement le long des cours d'eau et des chemins ; on peut aussi, dans un premier temps, se contenter de la technique dite «des pas japonais» : recréer un pointillé naturel avec des parcelles de reboisement, des nouvelles mares, des haies, et offrir ainsi des refuges et points-relais à la circulation des semences et des espèces. Ces espaces de «renaturation» ne sont pas n'importe où. Les études naturalistes ont établi des fuseaux prioritaires, des zones de continuité où l'on peut trouver plus facilement l'efficacité, des secteurs où la topographie, l'hydrologie, les sols commandent, où la nature a encore une histoire récente (1 siècle ou 2) assez riche dans le schéma général de la Trame Verte et Bleue.



Les Corridors Biologiques de Merville, de la forêt de Nieppe à la Lys

Le vaste territoire de Merville (2600 ha) est tout entier concerné par la Trame Verte et Bleue, parce qu'il jouxte un cœur de nature important (la forêt de Nieppe), parce qu'il est traversé par un axe écologique classé de niveau international (la Vallée de la Lys), parce que les schémas régionaux le désignent dans sa totalité comme une zone humide remarquable, et parce qu'il établit le contact, au Sud, avec les projets de Trame du Bassin Minier et de la Métropole.

La ville de Merville elle-même est un carrefour écologique majeur. La cité aux 17 ponts est au confluent de la Lys, de la Clarence et de la Bourre, c'est-à-dire au point de contact de 3 fuseaux de corridors biologiques majeurs. C'est ce qui explique l'importance du choix de la gestion différenciée pour les espaces verts de la ville, et amène à concevoir une ceinture verte autour de l'agglomération, dans le cadre de la révision du PLU et du schéma directeur de l'éco-quartier. C'est ce qui détermine la création d'une réserve naturelle en cœur de ville. La réserve naturelle des bras de Lys, cœur de la trame mervilloise.

Les premières racines de ce nouvel espace à haute valeur écologique ont été mises en terre le jour de la Sainte Catherine (25 novembre 2010) par le Maire, des élus du Conseil Municipal, des représentants associatifs, des collégiens et des membres du Conseil Municipal Senior, en solidarité entre générations proches de la solidarité entre espèces vivantes.



Aux Prés de la Ville...

...Les premiers jours de plantation avec le collège Saint-Robert

Dans un premier temps, la réserve naturelle occupe 2 ha des Prés de la Ville, sous la forme d'une roselière, d'un îlot de tranquillité sauvage sur la pointe, d'un arboratum de saules, d'une nouvelle mare et d'un boisement forestier en bord de Lys dominé par les «arbres d'eau» : frênes et aulnes. Elle s'étendra par la suite à la vieille Lys jusqu'à l'étang fédéral, aux berges de la Bourre (éco-quartier), à la requalification de la friche Engrais Nord France, à la végétalisation des 4 ha de la centrale solaire.

Une forte valorisation populaire et pédagogique de ce nouveau cœur de nature est naturellement en préparation. Parce qu'elle est un bien public, la réserve des bras de Lys fait de chaque Mervillois un acteur de la biodiversité.

• Une visite collective • des corridors boisés

Le 26 mars dernier, une trentaine d'élus, de techniciens, de financeurs et de responsables associatifs ont visité les corridors boisés initiés par la municipalité.

Les trois phases de ce programme ont été déterminées par une étude préalable :

• **Phase 1 de 4,5 ha** : les Prés de la ville, la décharge de l'étang de pêche, les abords des salles de sports J. Sohier et du Sart...

• **Phase 2 de 14 ha** : parcelles boisées pour relier la forêt de Nieppe au cœur de ville, restaurations de mares et de haies, en lien avec le nouveau PLU.

• **Phase 3 de 13 ha** : bandes boisées le long des chemins, ceinture verte ...

La phase 1 représente un coût de 256.000 euros financés à 80 % par l'Europe (FEDER), la Région et l'Etat (DREAL).

Une clause sociale a permis à l'entreprise d'insertion «Les Ateliers Verts» de réaliser des travaux. Avec la société SNBM Paysage, les personnels des Ateliers Verts ont participé aux plantations.



«Les arbres ne remplissent pas nos assiettes !», peut-on entendre ici et là. Certes, mais ils y contribuent fortement : notre plan de boisement vise en effet à restaurer les haies, les mares..., à recréer un biotope favorable aux auxiliaires de culture, à promouvoir une gestion différenciée des espaces, sans nitrates ni pesticides... Bref, un tel programme de corridors boisés permet aux agriculteurs de produire une alimentation plus saine.

Remerciements pour leur participation : Alain Trédez Consultant, SNBM Paysage, Les Ateliers Verts, PAULAB, le bureau d'études Tauw, l'agence Da Vinci Com, les élus et les services de la ville de Merville, Lestrem-Nature, Nord-Nature-Environnement, Tanche Mervilloise, Fédération de Pêche, Conseil Municipal Senior, le temps des séniors

Alain Vaillant témoigne :
«Il nous arrive d'avoir des points de désaccords, mais sur ce que nous avons vu ce matin, je dis bravo !»



Préparons ensemble l'avenir de Merville !

Dans le cadre de semaine du développement durable et de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme la commune organise

des rencontres avec les habitants les 5, 7 et 8 avril 2011 à 18h30 à l'hôtel de ville.

Voir le découpage des quartiers sur le site de Merville : www.ville-merville.fr

Réduisons notre empreinte !



=
l'eau



=
la nature



=
la terre

Aidez-nous à réduire notre empreinte écologique en apportant vos idées et vos remarques sur le panneau PLU qui sera installé dans le hall de la mairie. Un mode d'emploi, une exposition sur le sens de la révision générale du PLU et une carte-témoin vous aideront à participer activement à cette consultation.

Lettre éditée par la commune de Merville
Supplément du Merville-Infos ISSN 039-8357

Responsable de la publication :

Jacques Parent Maire Conseiller Général

Conception : DA VINCI COM

www.agence-da-vinci.com

Crédits Photos :

Yannick Adonel (YA) Alain Trédez (AT)

Impression : Nord imprim (5000 ex)

Document imprimé sur papier recyclé, fabriqué en France, avec des encres à base végétale. Nord Imprim est labellisée ISO-PEFC-FSC.

L'agenda 21 de Merville : Homme et Nature indispensables

Dans la phase 1 de mise en œuvre des corridors biologiques, outre la réserve naturelle des bras de la Lys, ce sont 10 opérations ponctuelles de boisement et de création de mares qui renforcent la nature en ville et amorcent la création d'une ceinture verte de la cité. La phase 2 ira plus loin dans ce verdissement urbain et abordera les premiers «pas japonais» dans l'espace rural, vers la forêt de Nieppe et vers les corridors existants gérés par Lestrem-Nature au Sud. Une 3^{ème} phase rendra opérationnels ces tracés de corridors en resserrant les pointillés, en réduisant les espaces artificialisés et stérilisés entre les parcelles de nature recrées.



Visite de la mare de la salle de tennis Jean Sohier

Outre la Trame Verte et Bleue, les opérations d'Agenda 21 qui réconcilient l'homme et son environnement se multiplient : gestion différenciée des espaces ordinaires, traitement environnemental des 12 zones de l'éco-quartier du cœur de la ville, voies vertes vers Hazebrouck et La Gorgue, nouveau PLU «haute qualité environnementale», végétalisation de toitures, murs, parkings, recours aux énergies propres, aux produits non toxiques, développement des productions bio locales, programmes éducatifs...

Malgré l'importance de ces ambitions et de ces enjeux naturalistes, l'environnement n'est pas la priorité de l'Agenda 21, pas plus que l'effort de maîtrise de l'énergie dans le cadre du Plan Climat. L'essentiel est le développement de l'économie solidaire, programme où chaque effort en faveur de l'écologie se traduit par de la création d'activités aux contenus et gains non délocalisables. Les prochains numéros d'«Empreintes» en évoqueront quelques-unes.

La recherche de nouveaux comportements éco-responsables est l'affaire de tous et de chacun. Elle est largement partagée par l'équipe municipale, par le personnel municipal, dont les pratiques évoluent, mais cette construction d'une éco-responsabilité collective passe aussi par l'attitude de chaque citoyen : Qui peut dire que son logement est bien isolé ? Que son jardin pourrait être intégré à un corridor biologique ? Que ses choix de consommateur favorisent les produits sains, la production locale ? Que ses déplacements automobiles ne peuvent pas être réduits ?

Même si elle atteignait l'exemplarité, l'action d'une collectivité n'a de portée que si elle est accompagnée d'une somme significative de progrès individuels, familiaux, d'entreprises et de communautés scolaires. Alors, dans quelques années, pourrions-nous sans doute mesurer à Merville une empreinte écologique meilleure, compatible avec un avenir digne de ce nom.



Gilbert Nugou, Bernard Loridan et Jacques Parent



AT



AT



AT



AT